

**2 81 - LAVERGNE - 05032019 - 21H04**

**Sujet:** [INTERNET] Enquête publique projet éolien Mailhac sur Benaize

**De :** Claudine LAVERGNE <lavergnecl@wanadoo.fr>

**Date :** Tue, 5 Mar 2019 21:04:47 +0100 (CET)

**Pour :** pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Messieurs les Enquêteurs,

Veillez trouver en pièce jointe mes observations sur le projet éolien de Mailhac sur Benaize.

Bonne réception.

Cordialement.

Claudine LAVERGNE

Enquête publique projet éolien Mailhac sur Benaize.doc

**Content-Type:** application/msword

**Content-Encoding:** base64

Messieurs les Enquêteurs,

Je suis née à Mailhac, je me suis élevée à Mailhac, je suis conseillère municipale (2ème adjointe) à Mailhac depuis 2001.

Pour ma retraite, j'envisage de revenir vivre en permanence à Mailhac.

C'est dire si je tiens à Mailhac (J'ai Mailhac dans le cathéter, comme dit la chanson !).

Et je suis favorable au projet éolien de Mailhac sur Benaize.

Même si nous devons réduire nos consommations électriques, nous devons toutefois toujours produire de l'électricité et c'est d'autant plus vrai pour l'éolien si nous voulons que le nucléaire soit abandonné un jour !

L'énergie éolienne est une énergie propre.

Le visuel des mats et pales dans le paysage n'est pas pire que les piliers haute tension, les poteaux électriques et téléphoniques avec leurs fils qui courent partout ..., les voies ferrées, les usines et leurs grandes cheminées avec parfois les mauvaises odeurs en plus, les immeubles, les bâtisses en ruine, ... .

Pour avoir visité plusieurs sites éoliens, je ne suis pas convaincu non plus des nuisances sonores ; la circulation sur la route départementale qui traverse Mailhac engendre bien plus de bruit.

L'impact sur la flore et la faune est inexistant une fois les travaux effectués. La nature reprend vite ses habitudes et c'est bien connu. A ce sujet, nos détracteurs devraient plutôt s'insurger contre ceux qui détruisent les haies.

L'impact sur les oiseaux et les chauves souris est certainement vrai à très petite échelle, tout comme les voitures, les camions, les lignes haute tension ... tuent chaque jour à plus grande échelle. Toutefois, il faut faire des choix ! Quand Mr MENARD a choisi de faire construire son laboratoire à La Souterraine, des mètres cubes de béton ont coulé sur des terres initialement agricoles où faune et flore ont été plus qu'impactées puisque purement détruites ! C'était le choix de Mr MENARD !!!

Concernant l'immobilier, aucune étude sérieuse ne prouve que les biens sont dépréciés si des éoliennes se trouvent à proximité ; il en est de même pour le tourisme.

Les anti éoliens nous ont souvent reprochés le manque d'information auprès de la population : je tiens à signaler que c'est faux. Chaque information reçue à la Mairie a été aussitôt transmise à la population de Mailhac dès le début du projet par le biais , soit du bulletin municipal, soit du flash-info. D'ailleurs, une grande partie des habitants de Mailhac est favorable à ce projet mais elle ne le dira pas car elle a peur de représailles, d'insultes, ... Il faut savoir que seule une poignée de Mailhacois est défavorable au projet, la majorité des anti-éoliens n'étant pas de la commune. Quelle est alors leur légitimité ?

Quant aux retombées financières sur notre budget communal, ce serait une vraie bouffée d'oxygène qui permettrait, d'une part, de ne pas augmenter les impôts, et d'autre part, par exemple, l'installation d'assainissement collectif dans nombre de nos villages.

Pour toutes ces raisons, et sans prétendre détenir la vérité, je suis favorable au projet éolien de Mailhac sur Benaize car je souhaite que Mailhac participe à la transition énergétique par la production d'énergie renouvelable.

Bien respectueusement.

Claudine LAVERGNE

10, Le Coudert - Mailhac sur Benaize

17, allée de Beaupré - 87100 LIMOGES